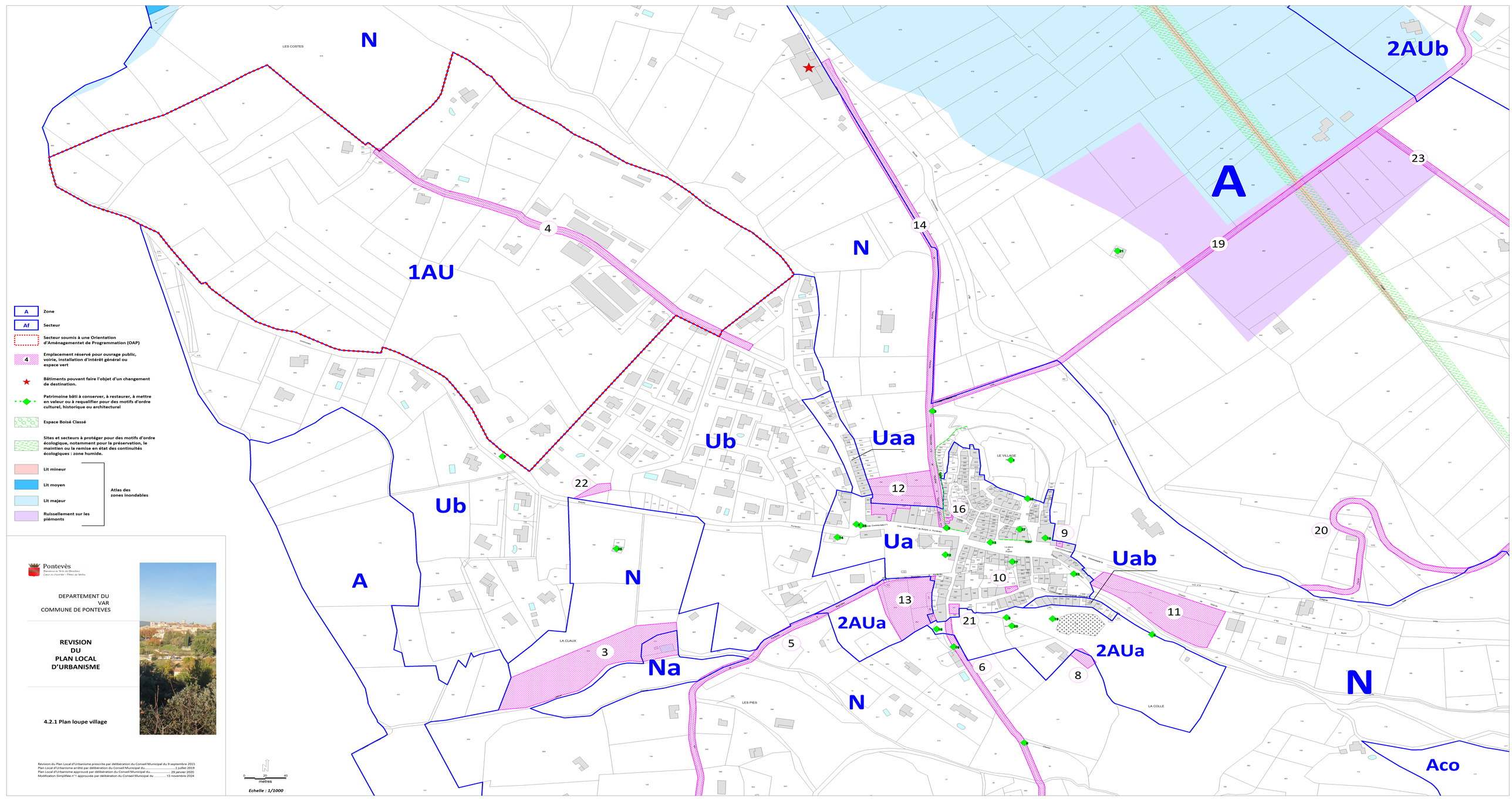
N
LES COSTES
2AUb
A
23
19
4
14
N
1AU
Ub
Uaa
12
16
LE VILLAGE
22
Ub
Ua
9
Uab
20
A
N
10
13
2AUa
21
11
3
5
Na
6
2AUa
8
N
LES PIES
LA CLAUX
LA COLLE
N
Aco
A Zone
Af Secteur
Secteur soumis à une Orientation d'Aménagementet de Programmation (OAP)
4 Emplacement réservé pour ouvrage public, voirie, installation d'intérêt général ou espace vert
Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination.
Patrimoine bâti à conserver, à restaurer, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural
Espace Boisé Classé
Sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique, notamment pour la préservation, le maintien ou la remise en état des continuités écologiques : zone humide.
Lit mineur
Lit moyen
Lit majeur
Ruissellement sur les piémonts
Atlas des zones inondables
Pontevès
Bastide au Tire du Berdiau
Cœur du Haut-Var - Vallées du Nartuby
DEPARTEMENT DU VAR
COMMUNE DE PONTEVES
REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME
4.2.1 Plan loupe village
Révision du Plan Local d'Urbanisme prescrite par délibération du Conseil Municipal du 9 septembre 2015
Plan Local d'Urbanisme arrêté par délibération du Conseil Municipal du.....1 juillet 2019
Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil Municipal du.....29 janvier 2020
Modification Simplifiée n°1 approuvée par délibération du Conseil Municipal du .....13 novembre 2024
0 20 40
mètres
Echelle : 1/1000

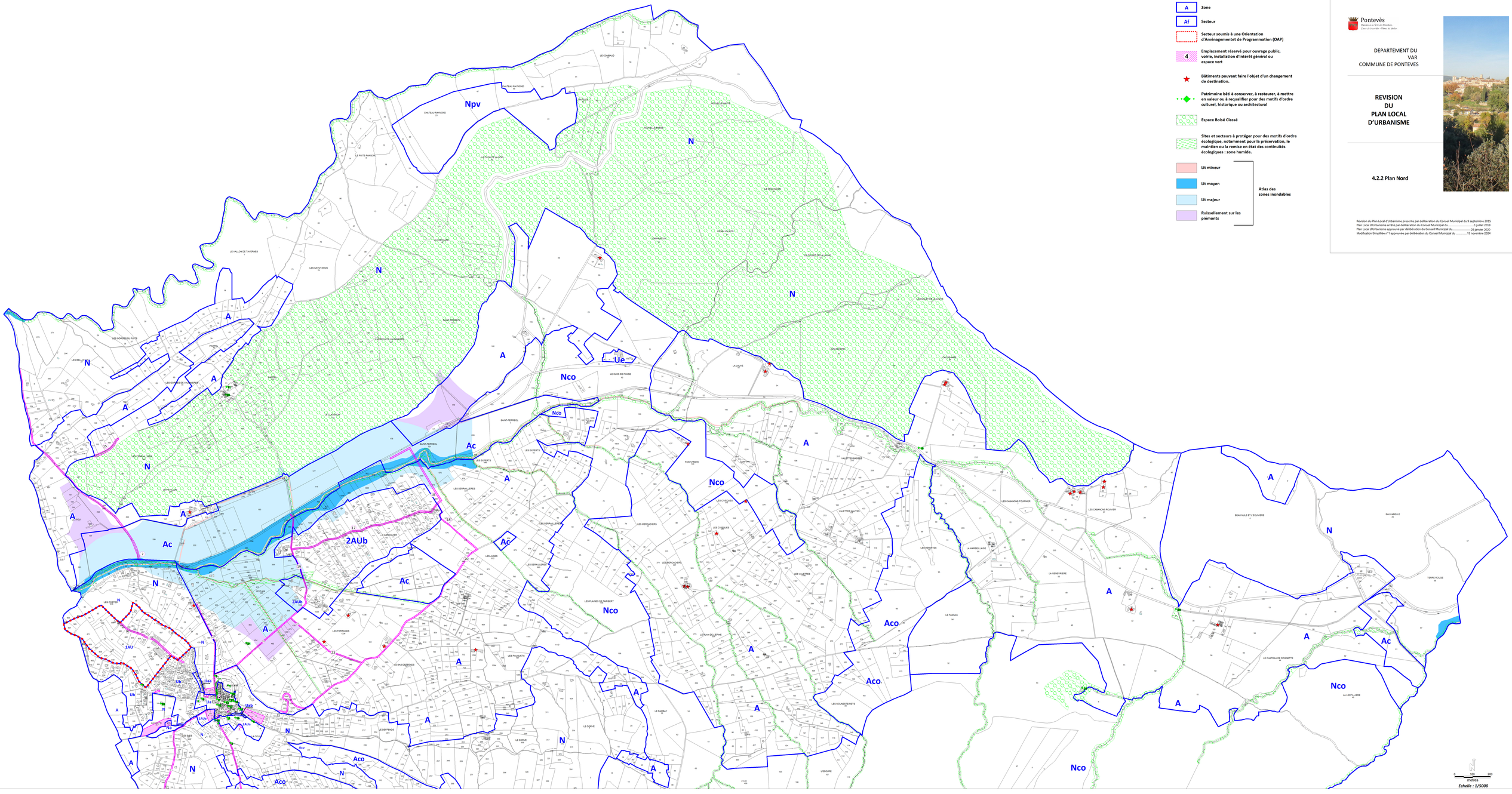
Npv
N
A
Ac
Nco
Ue
2AUb
1AU
Ub
Uia
Uiab
Uiac
Aco
Zone
Secteur
Secteur soumis à une Orientation d'Aménagementet de Programmation (OAP)
4
Emplacement réservé pour ouvrage public, voirie, installation d'intérêt général ou espace vert
Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination.
Patrimoine bâti à conserver, à restaurer, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural
Espace Boisé Classé
Sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique, notamment pour la préservation, le maintien ou la remise en état des continuités écologiques : zone humide.
Lit mineur
Lit moyen
Lit majeur
Ruissellement sur les piémonts
Atlas des zones inondables
Pontevès
Département du Var
Canton de Cotignac - Canton du Vinsobres
DEPARTEMENT DU VAR
COMMUNE DE PONTEVES
REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME
4.2.2 Plan Nord
Revision du Plan Local d'Urbanisme prescrite par délibération du Conseil Municipal du 9 septembre 2015
Plan Local d'Urbanisme arrêté par délibération du Conseil Municipal du ..... 1 juillet 2019
Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil Municipal du ..... 29 janvier 2020
Modification Simplifiée n° 1 approuvée par délibération du Conseil Municipal du ..... 13 novembre 2024
0 100 200
mètres
Echelle : 1/5000

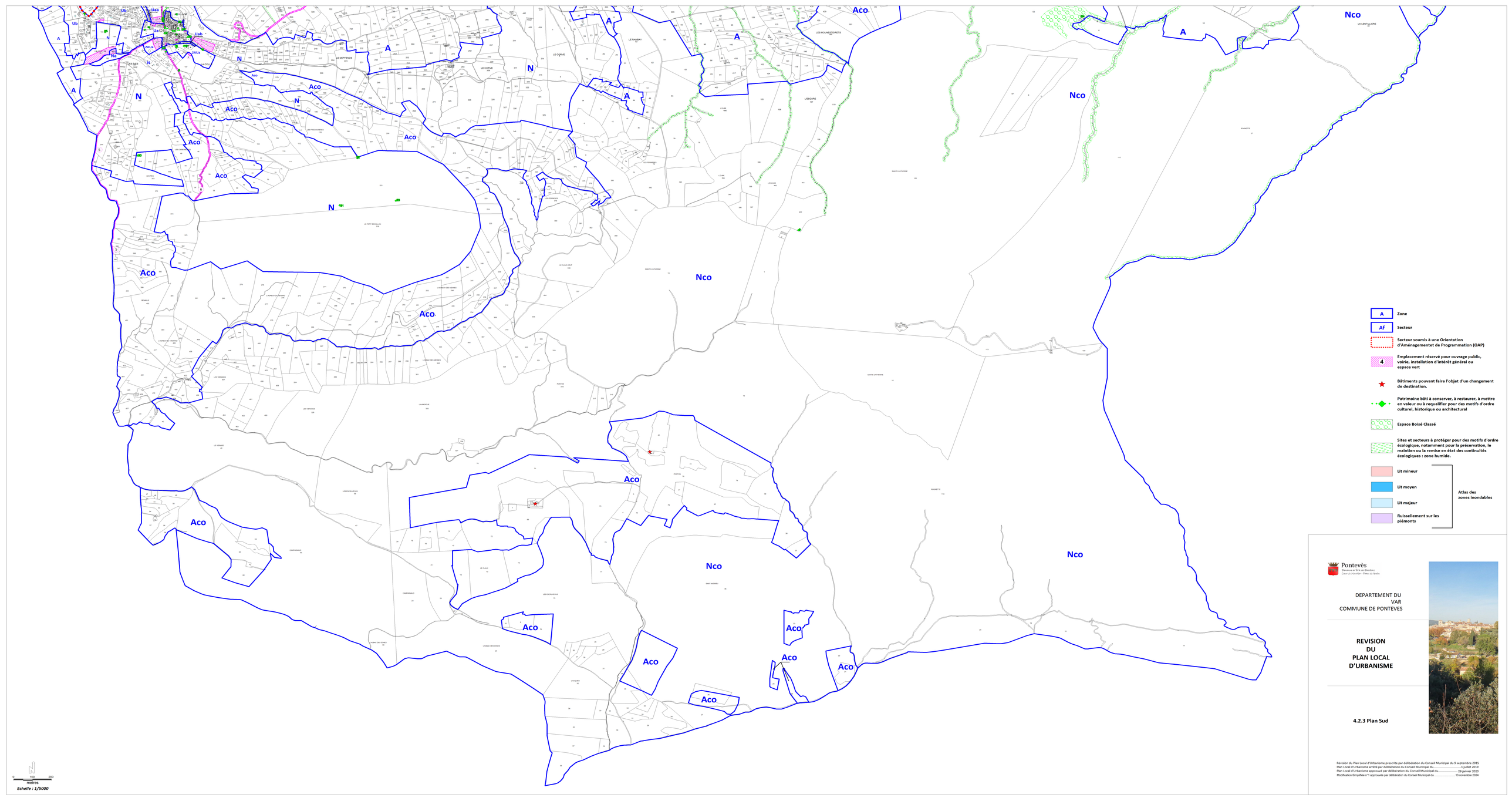
A
Af
Zone
Secteur
Secteur soumis à une Orientation d'Aménagementet de Programmation (OAP)
4
Emplacement réservé pour ouvrage public, voirie, installation d'intérêt général ou espace vert
Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination.
Patrimoine bâti à conserver, à restaurer, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural
Espace Boisé Classé
Sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique, notamment pour la préservation, le maintien ou la remise en état des continuités écologiques : zone humide.
Lit mineur
Lit moyen
Lit majeur
Ruissellement sur les piémonts
Atlas des zones inondables
Pontevès
Bienvenue au Terre des Bandols
Cœur de Haute-Provence
DEPARTEMENT DU VAR
COMMUNE DE PONTEVES
REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME
4.2.3 Plan Sud
Révision du Plan Local d'Urbanisme prescrite par délibération du Conseil Municipal du 9 septembre 2015
Plan Local d'Urbanisme arrêté par délibération du Conseil Municipal du ..... 1 juillet 2019
Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil Municipal du ..... 29 janvier 2020
Modification Simplifiée n° 1 approuvée par délibération du Conseil Municipal du ..... 13 novembre 2024
0 100 200
metres
Echelle : 1/5000